

L'an deux mille vingt, le lundi 26 octobre à 18 heures, les membres du conseil municipal de Condé-en-Normandie se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes 29 place de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire.

Sont présents les Conseillers municipaux suivants : Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSEE, Nathalie BOUILLARD, Valérie CATHERINE, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Patrick FENOUIL, Sylvain GASCOUIN, Brigitte LAIR, Najat LEMERAY, Isabelle LEPESTEUR, Alain LEQUERTIER, Patrice MECHE, Angélique MOUROCCQ, Hervé PONDEMER, Sandrine SIMEON

Ont donné pouvoir :

- Xavier ANCKAERT a donné pouvoir à Pascal DALIGAULT
- Godwill BABALAO a donné pouvoir à Sandrine SIMEON
- Nathalie COLLIBEAUX a donné pouvoir à Najat LEMERAY
- Flavien DELÈTRE a donné pouvoir à Angélique MOUROCCQ
- Nadine LECHATILLIER a donné pouvoir à Nathalie BOUILLARD
- Anne ROELANDT a donné pouvoir à Patrice MECHE

Absents excusés : Catherine CAILLY, Jean-Daniel GOUDIER

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20201026-20_02741-DE
Date de télétransmission : 29/10/2020
Date de réception préfecture : 29/10/2020

Nombre de conseillers : - en exercice : 29 - présents : 21 - votants : 27	N° 17 / 8-9 Date de la convocation et d'affichage : 20 octobre 2020 Date de réception en préfecture = date d'affichage de la délibération
Secrétaire de séance M. Fenouil	Compte-rendu du conseil municipal du 28 septembre 2020 → adopté à l'unanimité

Redynamisation des espaces dédiés à la lecture – Accord de crédits de l'Académie

L'Education Nationale a contacté la commune dans le cadre du plan d'équipement pluriannuel en faveur des bibliothèques d'école, afin d'encourager l'implantation ou la redynamisation d'espaces dédiés spécifiquement à la lecture dans les écoles.

Madame DUQUESNE informe les conseillers que par courrier du 15 octobre 2020, l'Académie a informé la commune que 11 écoles ont été retenues pour recevoir cette dotation. Parmi elles, l'école Terre Adélie va prochainement recevoir sur le compte de la coopérative scolaire la somme de 1 500 € pour lui permettre de créer ou renouveler son fonds de livres.

Madame DESQUESNE précise qu'en parallèle, la commune doit s'engager à consacrer la même somme de 1 500 €, pour une dotation complémentaire de livres ou un équipement mobilier de la bibliothèque de l'école.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** l'affectation de 1 500 € à cette opération sachant que cette somme sera déduite de l'opération « Des livres à soi » sur un total de 18 000 €.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires.

Pour extrait conforme,
à Condé-en-Normandie, le 26 octobre 2020

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

